



HOSPITALIERS

Ordre de Malte France, une force au service du plus faible

NUMÉRO 155 - JUIN 2015



GRAND ANGLE

ACCÈS AUX SOINS

Soigner les personnes éloignées des systèmes de santé



Au plus près des exclus



Ces derniers mois, la réforme de la santé a fait couler beaucoup d'encre et la question de l'accès aux soins pour les plus démunis est plus que jamais d'actualité. Car le bilan est inquiétant : près de 20% des personnes les plus pauvres¹ ne bénéficient pas des systèmes d'aide qui leur permettraient de se faire soigner correctement. Cela est sans

compter toutes les personnes sans abri ou totalement hors du système qui n'ont plus les moyens, l'énergie et la connaissance des possibilités qui s'offrent à elles pour accéder aux soins, même les plus élémentaires. Dans notre pays où la population se paupérise, ces questions de santé publique sont capitales !

Vous le découvrirez dans ce nouveau numéro d'Hospitaliers, les bénévoles et professionnels de l'Ordre de Malte France, qui sont régulièrement au contact de ces populations délaissées, sont particulièrement sensibilisés à ce problème. Qu'ils soient médecins, infirmiers, maraudeurs ou bénévoles pour les petits déjeuners du dimanche, ils mobilisent toute leur énergie pour mettre en place des actions de proximité et apporter des informations et des soins à chacun. Proposer des visites médicales dans des centres d'accueil d'urgence, monter des centres de santé ouverts à tous, aller auprès des hommes, des femmes et des enfants en grande détresse pour être à leur écoute, autant de missions quotidiennes que nos bénévoles accomplissent avec une bienveillance remarquable.

Je tiens également à souligner deux autres belles actions en faveur des personnes meurtries. L'Ordre de Malte France, par son héritage historique, est particulièrement sensible à la cause des militaires blessés en opération. Certains reviennent lourdement handicapés, choqués et affaiblis psychologiquement. Nous avons organisé spécialement pour eux une formation leur permettant d'assurer la fonction de formateur au secourisme au sein des équipes de secourisme de l'Ordre de Malte France. Cette qualification reconnue leur redonne confiance et les aide à reprendre leur place dans la société en exerçant une activité associative valorisante.

Au-delà de nos frontières, l'Ordre de Malte France continue son action en faveur des populations persécutées au Proche Orient et en Afrique. En France, il apporte une aide précieuse aux familles irakiennes fuyant les conflits. Le beau témoignage d'une famille accueillie à Tours montre l'importance de notre action.

La Pentecôte nous rappelle d'ouvrir nos cœurs aux plus fragiles. C'est grâce à vous que nous pourrions continuer à agir auprès de tous ceux que la société a laissés de côté. Encore une fois, merci pour votre fidélité et votre soutien renouvelé.

Yann Baggio

Président de l'Ordre de Malte France

¹ personnes bénéficiaires du RSA



ORDRE DE MALTE FRANCE

BULLETIN D'ABONNEMENT et/ou DE SOUTIEN

Merci de bien vouloir nous le retourner à : Ordre de Malte France - 59782 Lille Cedex 9 HOP155A

OUI, je profite de cet envoi pour venir en aide aux plus démunis. Je fais un don de :

30 € 45 € 60 € 75 € 100 € Autre €

➤ Vous serez alors abonné gratuitement à *Hospitaliers* pour vous remercier de votre générosité.

Par chèque bancaire à l'ordre de « Ordre de Malte France »

J'accepte de recevoir gratuitement des informations de l'Ordre de Malte France par e-mail :

@

Je veux continuer à recevoir *Hospitaliers* et je vous joins le montant de mon abonnement pour un an : 3,05 € (Montant non déductible)

Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant en écrivant à l'Ordre de Malte France. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes. Si vous ne le souhaitez pas, vous pouvez cocher la case ci-contre ☐

75 % du montant de votre don à l'Ordre de Malte France est déductible si vous êtes imposable (jusqu'à 529 € et 66 % au-delà dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable).



Don sécurisé en ligne sur www.ordredemaltefrance.org

Espace donateur



Photo de couverture

Maraude d'Anney. Nos bénévoles vont à la rencontre des personnes sans abri.

Hospitaliers n°155

Directeur de la publication : Yann Baggio

Rédacteur en chef : Anaïs Leclerc Boisselet

Comité de sommaire : Dominique Avril, Marie-Elisabeth Barrault, Jacques Boulot, Docteur Jérôme Cornuau, Philippe Gardent, Gaëlle Kergus-Jones, Régis Naclaire de Saint Paulet, Catherine Scordia, Alain de Tonquedec, Arnaud de Viviers.

Rédaction : Elisabeth de Contenson

Secrétariat de rédaction : Amélie de Vulpières

Credits Photos : Service communication, salariés et bénévoles ; Couverture : Michel Compagnon/Agence Citimages P.4 : Malteser International/Kerem Yucel ; P.5 : Vincent Kowalski ; P.8 : Agence Seitosei ; P.9 : Diego Ravier ; P.10 : Agence Seitosei ; P.11 : Sénat ; P.14 : Remo Casilli, Ordre Souverain de Malte ; P.16 : Diego Ravier, Oblique/Cyril Marcihacy, Agence Seitosei.

Création : Maxyma - **Coordination :** Solène Chauvin - Charlotte Chauvet
Direction Artistique : Antoine Tavares

RCS Paris B 440 743 631 - Dépôt légal : Mai 2015 - Revue trimestrielle
Commission paritaire : n° 0619 H 86091

Ce numéro est tiré à 155 000 exemplaires.

Imprimeur : GUILLAUME - 59560 COMINES - Tél. : 03 20 14 16 20

HOSPITALIERS

Revue des Œuvres Hospitalières Françaises de l'Ordre de Malte

42, rue des Volontaires - 75015 Paris - Tél. : 01 45 20 80 20 - Fax : 01 45 20 48 04

E-mail : contact@ordredemaltefrance.org - Internet : www.ordredemaltefrance.org





CÔTE D'IVOIRE

Un nouvel hôpital au service des populations de Tiassalé

Le tout nouvel hôpital Saint Jean-Baptiste, situé à Tiassalé, entre la capitale Yamoussoukro et Abidjan, a été inauguré le 16 avril et accueillera ses premiers patients dans les prochains mois.

Disposant dans un premier temps d'environ 25 lits, l'établissement est prévu pour en accueillir 70 d'ici deux ou trois ans. Du côté du personnel, 120 personnes, dont certaines détachées de la fonction publique ivoirienne, animeront les différents services: médecine générale, chirurgie, gynécologie obstétrique, pédiatrie, ophtalmologie, ORL et stomatologie... L'hôpital est également équipé d'ambulances médicalisées, afin d'assurer la couverture sanitaire de l'axe autoroutier tout proche, reliant Yamoussoukro à Abidjan, et sur lequel les accidents sont fréquents. Du 17 février 2012 au 16 avril 2015, de la pose de la première

pierre à l'inauguration, il en aura coûté 5 millions d'euros à la Compagnie Fruitière, premier producteur de fruits de la zone Afrique Caraïbes Pacifique, pour construire et équiper cet établissement, destiné à ses employés mais ouvert également aux populations environnantes. À l'identique de ce qui est réalisé à l'hôpital Saint Jean de Malte de Njombé, au Cameroun, l'entreprise a confié la gestion de l'établissement à l'Ordre de Malte France.

En remplissant cette mission de service public, l'Ordre de Malte France s'inscrit totalement dans la politique ivoirienne de santé, comme en témoigne le partenariat signé avec le ministère de la Santé.

INAUGURATION DU PAVILLON DE MALTE AU CAMBODGE : NÉCESSITÉ DE SOIGNER LES SÉQUELLES DE LA LÈPRE

La réinsertion sociale et professionnelle d'anciens malades guéris de la lèpre est souvent difficile : leurs séquelles invalidantes sont sources de rejet et d'exclusion.

Afin de les aider, l'Ordre de Malte France s'attache au traitement de leurs handicaps. Une unité de soin des ulcères plantaires, le Pavillon de Malte, a ouvert en 2013 au sein de l'hôpital régional de Battambang, à l'Est du pays. Les travaux de construction et d'équipement ont coûté environ 120 000 €. Disposant de 12 lits, le bâtiment a accueilli, de janvier à octobre 2014, 750 malades, infirmes ou mutilés, pris en charge par l'équipe chirurgicale locale. Les cas les plus difficiles sont référés aux équipes chirurgicales mobiles de l'Ordre de Malte France. Elles ont pratiqué 20 interventions en 2014 et effectué des actes complets de chirurgie de reconstruction.

Ces équipes mobiles de chirurgiens, soit vietnamiens et cambodgiens, soit français, sont organisées conjointement avec le CIOMAL¹ et viennent 4 fois par an opérer les patients dans les blocs opératoires de l'hôpital.



¹ Comité International de l'Ordre de Malte contre la Lèpre.



**DU PROCHE ORIENT
À L'AFRIQUE**

Violence et persécution : solidarité d'urgence

Les minorités persécutées dans le monde ont besoin de soutien. Le Proche Orient n'est pas le seul foyer de conflits, l'Afrique est également touchée.

Des dizaines de morts et près d'une cinquantaine d'églises incendiées, pillées ou détruites : le bilan des émeutes qui se sont déroulées **au Niger** en janvier est lourd. Après cette catastrophe, l'Ordre de Malte France a décidé de participer à la reconstruction des églises de la capitale nigérienne, en envoyant une subvention de 5000 euros à Mgr Michel-Christian Cartatéguy, archevêque de Niamey. De plus, quatre religieuses de la communauté de Saint Joseph de Cluny, qui gèrent un complexe scolaire et un dispensaire à Zinder, dans le sud du pays, où de nombreuses exactions ont eu lieu, ont été évacuées le 22 janvier. Elles ont été accueillies pendant plusieurs semaines par l'hôpital de l'Ordre de Malte à Elavagnon (Togo).

L'action de l'Ordre de Malte France se poursuit aussi **en Syrie**. À Alep, encerclée par les forces de Daesh, les combats font de nombreux blessés graves civils. Les hôpitaux publics manquent d'équipements et peinent à faire face à l'afflux de blessés. L'Ordre de Malte France étudie avec Georges Antaki, membre de l'Ordre de Malte syrien, la mise en place d'un programme de prise en charge locale de victimes par des cliniques privées mieux équipées. 60 personnes pourraient ainsi être soignées pendant 6 mois. L'Ordre de Malte France contribuerait à hauteur de 10000 € pour un montant global de 50000 €, auquel participeraient d'autres associations nationales.

Et en France...

L'action en faveur des populations persécutées se poursuit aussi en France (voir H n°154). À ce jour, en région Centre, plus de 100 personnes sont accompagnées par nos équipes, et de nouvelles familles arrivent dans le Morbihan.

Entretien avec une famille irakienne, arrivée à Tours le 20 septembre 2014

Pourquoi êtes-vous venus en France ?

En Irak, surtout dans le Nord, les familles chrétiennes sont l'une des cibles de l'Etat islamique. Réfugiés à Erbil, la vie était dure ! Nous avons alors décidé de rejoindre des parents, en France.

Quel accueil avez-vous reçu ?

Avertie par la préfecture de Paris de notre arrivée, notre famille nous a accueillis à l'aéroport. Affamés et fatigués, nous étions cependant très heureux d'arriver : nous nous sentions enfin en sécurité. De nombreux journalistes, le ministre des Affaires étrangères ainsi que des professionnels chargés de nous informer de la suite nous attendaient. Nos parents nous ont conduits à Tours, où nous vivons.

Quelle aide l'Ordre de Malte France vous a-t-il apportée ?

Nous avons été très bien accueillis et protégés par l'association. Ses équipes ont rempli tous les papiers administratifs, surtout la demande d'asile, et ont facilité nos contacts avec les services publics. Elles s'assurent aussi que nous ayons un suivi médical et des contacts pour prendre des cours de français.

Avant même notre arrivée, des matelas et des couvertures avaient été réunis pour nous ! Notre petite fille a été la première à aller à l'école, toujours grâce à l'Ordre de Malte France. Nous recevons également une aide alimentaire régulière.

Où en êtes-vous dans votre parcours et vos démarches ?

Désormais, nous sommes réfugiés et avons obtenu un logement, nous nous sentons rassurés. Nous, les plus âgés, nous sommes encore dans l'inconnu mais nos enfants, qui prennent des cours de français et qui sont scolarisés, ont de nouveau envie de penser au futur. Merci à l'Ordre de Malte France, qui nous a accueillis, nous et toutes les autres familles, ainsi qu'à tous ceux qui nous ont aidés.



SECOURISME

Renforcement de nos actions en France

Association de sécurité civile agréée au plan national, l'Ordre de Malte France est présent dans l'ensemble de la chaîne des secours, depuis la formation aux premiers secours jusqu'à l'intervention sur le terrain. Pour remplir toujours mieux cette mission de service public, il développe ses moyens.

L'Ordre de Malte France est habilité à intervenir pour des opérations de secours à personne, de soutien aux populations sinistrées et pour assurer des dispositifs prévisionnels de secours (DPS) lors d'événements ou de manifestations culturelles, sportifs... « *Nous voulons être toujours plus opérationnels*, explique Philippe Gardent, directeur du Secourisme et de la Solidarité. *Notre plan de renforcement vise à étoffer nos équipes, augmenter le nombre de nos formateurs et suivre les évolutions techniques en matière d'équipement* ». Aujourd'hui, une vingtaine d'Unités Départementales de l'Ordre de Malte (UDIOM) sont opéra-

tionnelles. Certaines viennent d'être créées, comme dans l'Eure-et-Loir ou le Puy-de-Dôme. D'autres redémarrent, comme l'UDIOM du Nord, qui retrouve une activité opérationnelle et de formation, grâce au dynamisme du délégué et de la nouvelle équipe de secouristes. Plusieurs créations d'unités sont aussi en cours actuellement. L'Ordre de Malte France va mobiliser, d'ici une quinzaine de jours, près d'une centaine de secouristes pour assurer le poste de secours du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace, au Bourget.



EN BREF

Un Salon 100% secours, soins d'urgence et prévention



Le Salon Secours Expo s'est déroulé à Paris, les 6, 7 et 8 février avec 10 000 visiteurs. Cet événement, le premier du genre en France, a rassemblé les acteurs du secourisme, dont les associations de secours, les spécialistes de la prévention, les ambulanciers, les personnels de santé, les sapeurs-pompiers, les fabricants de matériel... Objectif : discuter de l'évolution de leurs pratiques et rechercher les synergies les plus efficaces. L'Ordre de Malte France a tenu un stand dans le village « Organismes et Institutions ». Les bénévoles présents sur le stand ont renseigné de nombreux visiteurs sur nos actions.

P'tits déj' en Carême 2015



Plus de 50 000 enfants et jeunes ont participé à P'tits déj' en Carême. Parmi eux, les élèves de l'école du Sacré Cœur (75014) ont récolté environ 800€ de denrées et 170€ de dons. Ils ont ensuite expliqué ce que leur a apporté cette action solidaire : Donner le meilleur de soi c'est « *apporter une bouteille de lait pour qu'un SDF ait la même chose que moi le matin* » ou « *partager, donner et ne pas penser qu'à soi* ». Bravo à eux !



BURKINA FASO

L'Ordre de Malte France, un acteur reconnu du secourisme

À Ouagadougou, l'Ordre de Malte France a signé le 5 décembre 2014 une convention de partenariat avec l'Institut Supérieur d'Etudes de Protection Civile (ISEPC). Une belle reconnaissance de son action dans le domaine du secourisme !

L'ISEPC, inauguré en octobre 2012, forme les acteurs (militaires, pompiers et civils) de la Protection Civile des états d'Afrique, aussi bien à la gestion des crises qu'à la couverture des risques naturels, technologiques ou humains. Cet institut de formation est une Ecole Nationale à Vocation Régionale (ENVR), conçue en Afrique, en partenariat avec la France pour former sur place les cadres du secteur concerné. Grâce à la convention de partenariat, les formations dispensées par nos moniteurs, instructeurs secouristes et ambulanciers, seront validées par l'Institut. L'Ordre de Malte France pourra, quant à lui, bénéficier des formations organisées par l'ISEPC. Une formation d'ambulanciers se déroulera à l'ISEPC du 17 au 28 août et sera assurée par Dominique Gallot, adjoint au directeur de notre Institut de Formation d'Ambulanciers de Paris Ouest.

Grâce à son expérience et son savoir-faire, l'Ordre de Malte France, qui agit depuis plus de 15 ans au Burkina Faso dans le domaine du secourisme et du transport sanitaire, trouve toute sa place dans ce dispositif. En 2014, plus de 5 000 évacuations d'urgence ont été réalisées – un chiffre en progression de 75% par rapport à 2013 – dont environ 1 000 femmes enceintes.

Le centre de Bobo Dioulasso, le premier et le plus important de nos cinq centres ambulanciers opérationnels, situé au sud-ouest de Ouagadougou, assure la coordination nationale. Chacun de nos centres dispose d'une ambulance et de binômes permanents d'ambulanciers-secouristes. L'année dernière, 71 formations ont été dispensées par nos 9 moniteurs, qui ont délivré 855 diplômes. 152 postes de secours ont été tenus lors de manifestations religieuses ou sportives.

L'hôpital de Njombe au Cameroun développe sa technique chirurgicale

Géré par l'Ordre de Malte France depuis octobre 2000, l'hôpital Saint Jean de Malte de Njombe, doté de 108 lits, est un hôpital de district situé à 80 km de Douala.

En 2014, près de 45 000 consultations, plus de 1 100 interventions chirurgicales et environ 850 accouchements y ont eu lieu.

Depuis 2012, grâce à des fonds de l'Union Européenne, l'établissement est équipé d'une colonne de cœlioscopie. Il développe donc actuellement cette technique chirurgicale : grâce à des caméras, introduites dans l'abdomen par des incisions de petite taille, les opérations sont réalisées sur un écran vidéo. Beaucoup moins intrusive et agressive pour le patient, la cœlioscopie diminue sa douleur post-opératoire, lui permet de récupérer plus facilement et limite les cicatrices et les risques d'infection.

Les deux chirurgiens de l'hôpital, le Dr. Titcheu et le Dr. Tchakounte, poursuivent leur formation dans ce domaine. Leur homologue de l'hôpital de la Sainte Famille à Bethléem, le Dr. Anas Alamlal, est venu en novembre 2014 partager son savoir-faire. En janvier 2015, un médecin de l'hôpital d'Auxerre, le docteur Poincard, a mené une deuxième campagne sur place : 28 interventions ont été effectuées en 6 jours. L'hôpital de Njombe montre ainsi sa volonté d'élargir les compétences qui font de lui un pôle médical reconnu et un terrain de formation universitaire privilégié par les autorités locales.

EN DONNANT 35 €

(8,75 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE)

vous financez par exemple un lit pliant pour nos interventions d'urgence.

 www.ordredemaltefrance.org

INTERVIEW

Christine Charlot, 44 ans, s'est reconvertie dans le métier d'ambulancière grâce aux formations proposées par l'Ordre de Malte France et avec l'aide d'une bourse Envol¹.



Pourquoi êtes-vous devenue ambulancière ?

C.C : De retour en Bretagne en 2009, après avoir travaillé dans l'équitation, je n'ai pas trouvé de CDI. Des amis m'ont parlé du métier d'ambulancier, qui correspondait selon eux à mon tempérament calme et réactif. J'ai passé le concours d'admission de l'IFA² de Brest en novembre 2012 et mon dossier de candidature à la bourse Envol a été accepté.

Comment avez-vous perçu la formation ?

C.C : Au début, j'étais un peu perdue mais les formateurs m'ont aidé à reprendre confiance en moi. La qualité des intervenants rendait les débats très instructifs. Les cours, difficiles par moments, parce que très intenses, permettaient des rencontres enrichissantes. Grâce à l'esprit « maltais » insufflé par les formateurs, il régnait une vraie cohésion de groupe : je suis toujours en contact avec le binôme avec lequel j'ai travaillé les examens, passés en juin 2013.

Que faites-vous maintenant ?

C.C : J'ai trouvé du travail sans aucun souci. Après un remplacement durant l'été 2013, j'ai intégré les Ambulances du Pays de Quimper pendant neuf mois. Le 1^{er} juillet 2014, j'ai été embauchée en CDI par les Ambulances Kéroual. Avoir une formation labellisée « Ordre de Malte France » est un vrai plus : elle ouvre des portes... Merci !

¹ Aide financière accordée par l'Ordre de Malte France aux candidats ne pouvant payer leur formation

² Institut de Formation d'Ambulanciers

EN ACTIONS



HANDICAP

Formateur en fauteuil : une première en France

Pour la première fois en France, un stage de formateur en prévention et secours civiques a été proposé à des militaires handicapés, qui pourront ainsi devenir à leur tour formateurs.

Fort de son expérience en secourisme et dans la prise en charge des personnes handicapées, l'Ordre de Malte France a mis en place avec l'Institut National des Invalides (INI) et Terre Fraternité³ une expérience innovante à destination des blessés en opérations extérieures (OPEX). Le but ? Faciliter leur réadaptation à la vie civile, par l'obtention d'un diplôme leur permettant d'exercer ensuite une activité associative gratifiante.

Une première session, financée par Terre Fraternité, s'est déroulée du 2 au 10 février à Paris, à l'INI. Six volontaires, souffrant de divers handicaps (paraplégie, syndromes post-traumatiques...) ont été formés à la Pédagogie Initiale Commune de Formateur (PICF) et à la Pédagogie Appliquée à l'Emploi de formateur en Prévention et Secours Civiques (PAEPSC).

TÉMOIGNAGE DE GEOFFREY DEMOULIEZ, STAGIAIRE

« Cette formation était un bon moyen pour nous, blessés de guerre, de reprendre confiance en nous, sans avoir à redouter le regard des autres. Deux d'entre nous sont désormais les premiers formateurs en fauteuil roulant en France ! Le personnel pédagogique, très compétent, a su trouver les solutions pour nous permettre d'enseigner à notre tour, sachant qu'on ne pourra pas faire tous les gestes nous-mêmes. Depuis, j'ai pris contact avec le responsable de l'UDIOM⁴ de mon département, les Pyrénées-Atlantiques. L'équipe a démarré récemment et il lui manquait un second formateur pour obtenir l'agrément officiel pour les formations PSC1⁵ : j'ai donc été bien accueilli ! »

³ Association d'aide aux blessés de guerre

⁴ Unité Départementale d'Intervention de l'Ordre de Malte

⁵ Prévention et Secours Civiques niveau 1

GRAND ANGLE

ACCÈS AUX SOINS

Soigner les personnes éloignées des systèmes de santé



L'accès aux soins, c'est-à-dire la capacité pour un individu d'avoir recours aux ressources sanitaires et aux services de santé, semble être une évidence. Et pourtant, en France comme à l'international, rien n'est aussi simple qu'il n'y paraît.

« Un parcours du combattant ». Ce sont les termes qui reviennent le plus souvent pour qualifier les difficultés d'accès aux soins des personnes les plus démunies, aujourd'hui, en France. Plus exposées à la maladie, moins réceptives aux messages de prévention et plus éloignées du système de santé, elles subissent les tragiques conséquences de ce triple handicap.

Certains médecins ne veulent pas accueillir dans leur salle d'attente des personnes sans abri alcooliques, ayant des comportements inadaptés, ou des personnes n'ayant pas de carte vitale pour éviter de remplir les feuilles de soins ou par peur de ne pas être payés. En 2010, selon l'IRDES¹, un quart des médecins ont refusé des soins à des patients bénéficiaires de la CMU. Et l'association Médecins du Monde affirme que le même rejet peut avoir lieu dans les hôpitaux.

Peut-on imaginer, lorsque l'on a un logement, un travail et une carte vitale, que certains renoncent à se faire soigner en raison des difficultés rencontrées ? Ou se voient refuser l'accès aux soins ? Pourtant, des milliers de personnes sans abri, travailleurs pauvres, migrants, demandeurs d'asile... sont exclus de ce droit essentiel. L'Ordre de Malte France s'efforce de leur venir en aide.

AVEC LE SAMU SOCIAL MÉDICALISÉ, UN PEU DE CHALEUR HUMAINE



Une ambulance tourne en maraude dans les Hauts-de-Seine, tous les mardis et jeudis soir, auprès des personnes sans abri nécessitant des soins. Son équipement médical et paramédical est financé par l'Ordre de Malte France. Les consultations, gratuites, sont dispensées par un médecin responsable, une infirmière, un conducteur et un assistant, tous bénévoles de l'association et à l'écoute des détresses croisées. 412 personnes ont ainsi été soignées en 2014.

¹ Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé



À l'international



À l'international, l'Ordre de Malte France pratique une stratégie avancée, qui consiste à aller au-devant de certaines populations isolées, trop éloignées ou trop pauvres pour avoir accès aux soins. La clinique mobile de l'hôpital de la Sainte Famille à **Bethléem**, équipée d'un échographe, circule cinq jours par semaine. Son équipe médicale, composée d'un gynécologue, d'une sage-femme et d'un pédiatre, suit chaque mois environ 200 femmes. Depuis 2013, un service mobile de pédiatrie prodigue également les soins des nourrissons : des examens réguliers au cours des premières semaines de vie permettent de vérifier que la croissance et le développement cérébro-moteur sont normaux.

Trois fois par semaine **au Togo** et tous les jours **au Bénin**, des véhicules équipés partent des hôpitaux d'Elavagnon et Djougou pour sillonner les zones environnantes les moins accessibles et assurer des soins primaires, mais aussi des missions de dépistage et de prévention (lèpre, paludisme, tuberculose...). Des infirmiers nutritionnistes détectent les cas de malnutrition infantile, et acheminent si besoin les familles vers le centre de santé.

Un projet de clinique mobile est à l'étude à Madagascar, pour dépister les grossesses à risque et permettre aux femmes concernées d'accoucher au Pavillon Sainte Fleur

Au Brésil, le Père Raul Matte se déplace en bateau-dispensaire, à la rencontre des populations habitant le long de l'Amazone. Il offre ses compétences en pédiatrie, en dermatologie, en gynécologie ainsi qu'en médecine générale et tropicale.

Grâce à l'aide d'un père spiritain, une stratégie avancée est mise en place depuis le mois d'avril au profit de la population autochtone nomade (pygmées) du **Nord du Congo**.

LE CENTRE « CORSE MALTE », OUVERT À TOUS

Ouvert en 2000 à Bastia, ce centre a pour objectif de faciliter l'accès aux droits et aux soins des personnes dépourvues de couverture sociale. Son équipe médico-sociale bénévole a assuré près de 7 200 consultations en 2014, un chiffre en augmentation constante d'année en année. « *Corse Malte apporte une contribution non négligeable à la mise en œuvre de la politique de santé publique en Corse, participant ainsi à l'effort en vue de l'insertion et de la cohésion sociale* », explique Rose-Marie Vittemant, déléguée de la Haute-Corse. Maladies chroniques (type diabète), pathologies psychiatriques et maladies saisonnières représentent la majorité des consultations réalisées (Cf. H n°152).

Le 27 février 2015, le centre « Corse Malte » a ouvert un service bucco-dentaire, grâce à des subventions et, surtout, au concours bénévole d'artisans. Un « *bel exemple de solidarité sociétale* » selon Rose-Marie Vittemant. Le fauteuil de consultation, neuf et évolutif, a été offert par l'Union Représentative des Professions de Santé et le bras articulé par l'ARS¹. Il reste à restructurer les locaux en fonction des normes d'accessibilité mais les financements publics se font rares.

Le centre "Corse Malte" a assuré près de 7 200 consultations en 2014

CONSULTATIONS SUR LE FLEURON SAINT JEAN

Sur le Fleuron Saint Jean, centre d'hébergement d'urgence pour hommes seuls ou avec leur chien, trois médecins bénévoles consultent trois fois par semaine. Ils diagnostiquent et



orientent les plus malades vers des services spécialisés, notamment les PASS² des hôpitaux. Des élèves opticiens d'une école de Bures-sur-Yvette examinent une fois par mois une douzaine de personnes et rapportent les lunettes nécessaires le mois suivant. « *Les deux cas les plus compliqués à traiter sont les maladies psychologiques, de plus en plus fréquentes,*

parce que les hôpitaux psychiatriques sont surchargés, et les pathologies longues comme les cancers, car aucune structure d'accueil n'est adaptée. Les places ouvertes en journée sont rares dans les centres d'hébergement d'urgence », explique Monique Lauthier, directrice du Fleuron Saint Jean.

DES INTERVENTIONS BÉNÉVOLES

Plusieurs médecins bénévoles de l'Ordre de Malte France effectuent également des consultations médicales au sein de structures d'hébergement d'urgence ou d'accueil de jour gérés par d'autres associations, à Boulogne-Billancourt, Sèvres, Puteaux, Neuilly-sur-Seine et Saint-Cloud.

¹ ARS: Agence Régionale de Santé.

² PASS: Permanences d'Accès aux Soins. Ce sont des cellules de prise en charge médicale et sociale qui facilitent l'accès des personnes démunies aux soins.

TÉMOIGNAGE



Guy Lessieux,
médecin bénévole

« Si nous sommes toujours bien accueillis et attendus, parfois les personnes sans abri refusent les soins. Nous devons alors recréer du lien social, à l'occasion de nos rencontres. Depuis plus de 15 ans, nous observons que la population sans abri augmente, rajeunit et se féminise. Les besoins médicaux sont de plus en plus importants. Il faut multiplier les hébergements temporaires pour les personnes qui n'ont pas de domicile et dont l'état de santé ne justifie pas une hospitalisation mais des soins et une prise en charge adaptée : elles doivent pouvoir bénéficier de l'équivalent des soins à domicile. »

ENTRETIENS

Rencontre avec Aline Archimbaud, sénatrice de Seine-Saint-Denis, auteur du rapport parlementaire sur « L'accès aux soins des plus démunis – 40 propositions pour un choc de solidarité » (septembre 2013) et le Dr Jeanine Rochefort, déléguée régionale de Médecins du Monde pour l'Ile-de-France.



ALINE ARCHIMBAUD
Quelles sont les principales causes de l'éloignement des soins ?

A.A. : Les facteurs financiers ne sont pas les seuls, d'autres rentrent en ligne de compte et tout d'abord, l'extrême complexité administrative. Un dossier CMU-C¹ comporte 16 pages à remplir, cocher... et au minimum 60 pièces (attestations de revenus sur les 12 derniers mois, de logement, etc.). Le manque d'interlocuteurs physiques dans nos administrations ne simplifie pas les choses – la CPAM² par exemple a supprimé un certain nombre de guichets de proximité - et les plateformes téléphoniques ne peuvent pas complètement les remplacer. Enfin, certaines structures de soins pour les personnes démunies sont elles-mêmes en difficulté, en raison de la diminution des subventions publiques. Je constate que les personnes en situation de précarité préfèrent souvent renoncer.

Peut-on estimer le nombre de personnes concernées ?

A.A. : 9 millions de personnes – et un enfant sur cinq – vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Selon l'INSEE, 14 à 20% des bénéficiaires du RSA³ ne réussissent pas à faire valoir leurs droits à la CMU-C. Ces chiffres sont très préoccupants.

Quelles sont les conséquences ?

A.A. : Elles sont sanitaires, financières et politiques. Les gens ne se soignent plus ou mal ; certaines épidémies, comme la gale et la tuberculose, sont en pleine recrudescence et leur traitement finit par être très onéreux. Enfin, les personnes qui n'arrivent pas à faire valoir leurs droits perdent leurs repères et leur confiance dans les acteurs politiques. Des mesures énergiques devraient être prises.

Quelles seraient les mesures urgentes à prendre et que peuvent faire les associations ?

A.A. : Il y en a beaucoup ! Les fichiers du RSA et de la CNAM⁴, qui accorde la CMU-C, pourraient être croisés, ce qui automatiserait les droits. Le métier de médiateur sanitaire (chargé d'aider les populations en situation de précarité à accéder aux droits, à la prévention et aux soins) devrait être reconnu, valorisé et pris en charge par les ARS. Entre autres...

Les associations font un travail remarquable d'aide aux plus démunis. Elles pourraient, même avec toutes leurs diversités, se donner les moyens de parler ensemble, de lancer ou de participer à des grandes campagnes publiques sur des thèmes précis, pour essayer de se faire entendre des pouvoirs publics.



DR JEANINE ROCHEFORT
La couverture maladie universelle est-elle encore une réalité en France ?

J.R. : Il faut bien distinguer l'accès au droit à une couverture maladie et l'accès aux soins. Le second dépend du premier. Il est clair qu'aujourd'hui, l'importance donnée aux mutuelles et aux assurances complémentaires payantes nous éloigne du modèle solidaire créé avec la Sécurité Sociale en octobre 1945.

Existe-t-il une catégorie particulière de personnes touchées ?

J.R. : Il n'y a pas de frontière nette entre ceux qui ont les moyens de se faire soigner et ceux qui ne le peuvent ou ne le veulent pas, parce que leur priorité est de savoir où ils dormiront le soir. Certes, plus on est pauvre, plus c'est

difficile mais parfois pour des raisons plus socio-culturelles que financières. Par exemple, en-dessous de 720 euros de revenu mensuel, une personne bénéficie automatiquement de la CMU-C. À l'inverse, une personne ayant des revenus corrects pourra renoncer à certains soins coûteux (dentaires, auditifs...), en raison d'autres dépenses imprévues. L'un de mes collègues médecins m'a raconté qu'à partir du 20 du mois, sa clientèle diminue de 4 à 5% : les gens n'ont plus d'argent...

Constatez-vous une amélioration ou une dégradation de la situation ?

J.R. : La situation se détériore de façon continue depuis la crise économique de 2008. Les moins pauvres sont devenus plus pauvres, les plus pauvres, très pauvres, etc. À Médecins du Monde, nous constatons que les personnes attendent de plus en plus avant de consulter un médecin, ce qui finit par coûter plus cher.

Autre cercle vicieux : celui des mutuelles, qui remboursent les dépassements d'honoraires des médecins de secteur 2, et augmentent leurs tarifs, qui deviennent prohibitifs pour les faibles revenus...

Les associations ont-elles un rôle à jouer ?

J.R. : Oui, malheureusement ! Elles pallient les manques de la politique générale de santé alors qu'elles ne devraient être là que pour orienter les personnes en difficulté.

¹ La CMU-C donne droit à la prise en charge gratuite de la part complémentaire des dépenses de santé (y compris à l'hôpital) : celles-ci sont remboursées à hauteur de 100 % des tarifs de la sécurité sociale.

² CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

³ RSA : Revenu de Solidarité Active.

⁴ CNAM : Caisse Nationale d'Assurance Maladie.



DIPLOMATIE HUMANITAIRE

Discours du Grand Maître à l'UNESCO le 7 novembre 2013

Relever le défi d'un monde en crise

La gestion des crises est de plus en plus complexe. Le terrorisme aveugle, qui frappe tous les pays, génère simultanément de graves crises humanitaires : économiques, politiques, ethniques et de graves atteintes aux libertés d'opinion, de croyance, de pratique de sa religion. Les Etats sont souvent défaillants et les institutions internationales ont de plus en plus de peine à s'imposer. Les décisions sont de plus en plus difficiles à prendre et l'efficacité des actions mises en place s'en ressent.

LES ACTIVITÉS DIPLOMATIQUES DE L'ORDRE DE MALTE

Les activités diplomatiques de l'Ordre Souverain de Malte sont intimement liées à ses actions humanitaires. Ainsi, grâce aux relations diplomatiques entretenues par l'Ordre de Malte avec 105 états, sans distinction de régime, de religion ou d'origine ethnique, les actions de l'Ordre sont grandement facilitées. Sur la scène politique internationale, la neutralité et le caractère apolitique de l'Ordre de Malte lui permettent d'intervenir en qualité de médiateur lorsqu'un Etat demande son intervention pour régler un différend.

Ambassadeur au niveau de l'Union européenne, l'Ordre mène également des missions d'observateur permanent auprès des Nations Unies et ses agences spécialisées, parmi lesquels :

- > **FAO** - Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (Rome)
- > **HCDH** - Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (Genève)
- > **OMS** - Organisation Mondiale de la Santé (Genève)
- > **UNESCO** - Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (Paris)
- > **UNHCR** - Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (Genève)

L'Ordre de Malte envoie également des délégations ou des représentations auprès d'organisations internationales, parmi lesquelles :

- > **CICR** - Comité international de la Croix Rouge (Genève)
- > **ICCROM** - Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (Rome)

- > **IFRC** - Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Genève)
- > **IIDH** - Institut International de Droit Humanitaire (Sanremo, Genève)
- > **Conseil de l'Europe** (Strasbourg)

LES RELATIONS AVEC LE SAINT-SIÈGE

Un lien étroit existe entre les deux concepts d'«*ordre religieux*» et d'«*ordre souverain*». L'Ordre de Malte concilie les deux, en maintenant d'une part des relations diplomatiques avec le Saint-Siège, dont il dépend en tant qu'ordre religieux, et en conservant d'autre part son indépendance en tant qu'ordre souverain.



« *CARDINALIS PATRONUS* »

C'est par abus de langage que le grand public et la presse traduisent « Patronus » par patron.

« Le Souverain Pontife nomme auprès de l'Ordre un *Cardinalis Patronus* qui est son représentant personnel. Il a pour tâche de promouvoir les intérêts spirituels de l'Ordre et de ses membres et d'entretenir les relations avec le Saint-Siège » (*Charte Constitutionnelle de l'Ordre – Art. 4, - 4*).

Il n'est donc pas, comme le laissent croire les commentaires des médias, le « Patron » de l'Ordre. Il n'a pas de statut hiérarchique dans la politique et le fonctionnement de l'Ordre. L'Ordre est une institution souveraine : son seul « patron » est le Grand Maître qui est à la fois le « souverain » et le chef spirituel de l'Ordre.

TRANSMETTRE VOS BIENS À CEUX QUI EN ONT LE PLUS BESOIN AVEZ-VOUS PENSÉ À L'ASSURANCE-VIE ?

L'assurance-vie est un moyen simple, souple et efficace de soutenir la mission charitable de l'Ordre de Malte France en conjuguant vos objectifs d'épargne et de succession dans un cadre fiscal privilégié.

Alors, si vous avez souscrit une assurance-vie, ou si vous pensez le faire cette année, pourquoi ne pas désigner comme bénéficiaire une association reconnue d'utilité publique, telle que l'Ordre de Malte France ?

Le capital transmis en exonération totale de droits et de frais est entièrement consacré à son action.

Accueillir et secourir les plus faibles, sans distinction d'origine ou de religion. L'Ordre de Malte affirme depuis plus de neuf siècles cette vocation inspirée des valeurs chrétiennes. Internationale, son action caritative s'appuie sur un réseau d'hôpitaux, de maternités et de centres de soins pour lutter contre les fléaux des grandes maladies ; elle répond aussi aux situations d'urgence. L'Ordre de Malte France mobilise plus de 1 700 collaborateurs, essentiellement des professionnels de santé, et des milliers de bénévoles pour servir les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, l'âge ou l'exclusion.

maxyma - © Corbis



ORDRE DE MALTE
FRANCE

Ordre de Malte France, une force au service du plus faible

► COMPLÉTEZ ET RETOURNEZ CE COUPON À : ORDRE DE MALTE FRANCE - 59789 LILLE CEDEX 9 ◀

LEGS, DONATIONS, ASSURANCES-VIE

Association reconnue d'utilité publique, l'Ordre de Malte France est habilité à recevoir legs, donations et contrats d'assurance-vie en exonération totale de droits de succession, donation et mutation. Organiser sa succession est un geste qui demande conseils et réflexion. Nous vous accompagnons et nous nous engageons à préserver la confidentialité de votre démarche.

Je souhaite recevoir votre brochure d'information.

Nous vous ferons parvenir notre brochure gracieusement, sans aucun engagement de votre part.

M M^{me} M^{lle}

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : _____ Ville :

Tél.(facultatif) : _____

Merci de m'appeler entre : h et h

E-mail (facultatif) :@.....



Pour en savoir plus : Contactez **Isabelle de Forton** - 01 55 74 53 53
i.deforton@ordremaltefrance.org - www.ordremaltefrance.org

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification aux données personnelles vous concernant en vous adressant à notre association.



HOP155N



ÉVÉNEMENT EXCEPTIONNEL



Fra' Andrew Bertie

Procès en béatification de Fra' Andrew Bertie, Grand Maître de 1998 à 2008

C'est la première fois dans les temps modernes qu'un Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte est proposé pour être élevé à la gloire des autels.

Le 20 février la séance d'ouverture de l'enquête pour le procès en béatification et en canonisation du Serviteur de Dieu, Fra' Andrew Bertie, 78^{ème} Prince et Grand Maître de l'Ordre Souverain de Malte, s'est tenue au Palais du Vicariat à Saint-Jean de Latran à Rome.

Près de 1 300 personnes sont venues du monde entier à Rome pour participer à la messe et à l'ouverture de cette procédure.

La cérémonie s'est ouverte par une procession à l'intérieur de la Basilique de Saint-Jean de Latran – la première des quatre basiliques papales romaines et la plus ancienne basilique d'Occident. Les membres de l'Ordre, en habit de chœur, et de nombreux bénévoles ont processionné dans la nef de la basilique, avant de prendre place pour la célébration de la Sainte Messe, présidée par le *Cardinalis Patronus* de l'Ordre Souverain de Malte, le cardinal Raymond Leo Burke.

Accueillant les participants « *venus*

de 35 pays du monde pour exprimer notre affection et notre profond respect pour un homme exceptionnel » le Grand Maître, Fra' Matthew Festing a rappelé la richesse et la profondeur de la vie spirituelle intense de Fra' Andrew Bertie, son attachement à la connaissance de ce monde, sa vision de « réformateur » et de « modernisateur » et sa volonté constante de susciter et développer une implication toujours plus grande des jeunes dans la vie de l'Ordre.

Andrew Bertie était entré dans l'Ordre à l'âge de 27 ans ; il a consacré sa vie à la prière et à l'exercice de la charité. Il était animé par une spiritualité active et par le sens de sa responsabilité. Profondément convaincu de l'importance de sa mission, il fut promoteur du renforcement du réseau de solidarité internationale par une action quotidienne. Fra' Andrew Bertie fut acteur et témoin de grands changements au sein de l'Ordre de Malte qu'illustrent l'expansion des activités humanitaires et les

réformes de la charte constitutionnelle. Une marque essentielle de son héritage repose aussi sur l'importance qu'il accordait à la vie spirituelle des membres de l'Ordre.

Il a largement contribué enfin au développement du rayonnement et de la reconnaissance de l'Ordre Souverain de Malte. Sous son magistère, les relations diplomatiques établies par l'Ordre sont passées de 49 à 100, portant ainsi jusqu'aux niveaux des relations internationales les valeurs de l'Évangile en action.

Tout au long de sa vie, Fra' Andrew Bertie a été puissamment inspiré par la foi. Ses vertus spirituelles et humaines sont, pour tous ceux qui l'ont connu, un remarquable témoignage de la réalité des charismes indissociables et fondateurs de l'Ordre de Malte, *Tuitio Fidei* et *Obsequium Pauperum* : « être témoin et défenseur de la foi et porter attention aux plus démunis, aux pauvres et aux malades ».

463° émission



La sculpture dans l'art

- 4 timbres (format : 40 x 52 mm) de :
 - 0,10 € : Auguste de Prima Porta, musées du Vatican, Nouvelle Aile, Cité du Vatican,
 - 1,90 € : buste de Cicéron, musée des Offices, Florence,
 - 2,10 € : portrait féminin de la dynastie des Flaviens, Musée des Offices, Florence,
 - 2,60 € : buste d'Antonin le Pieux, musée d'Histoire de la ville de Barcelone.

Prix : 12,30 €

465° émission



40° anniversaire de la fondation de l'association du Salvador de l'Ordre Souverain de Malte

Émission conjointe avec la République du Salvador
 ■ 2 timbres de 1,90 € chacun, unis horizontalement à un appendice central (format des timbres et de l'appendice : 40 x 52 mm) :

- à gauche : hôpital national Rosales à San Salvador,
- à droite : siège de l'association de l'Ordre de Malte,
- appendice centrale : la croix octogone blanche sur l'écu rouge avec la légende commémorative.

Au bas de chaque timbre, la légende :

« Émission conjointe, République du Salvador ».

Prix : 7,00 €

464° émission

Les lieux de la foi

Basilique sainte-Marie des Neiges, Copertino (province de Lecce), Italie.

■ 3 timbres de 1,90 € chacun, unis en triptyque (format des timbres de gauche et de droite : 30 x 40 mm, du timbre centrale : 52 x 40 mm) :

- à gauche, vitrail de la voûte de l'abside représentant saint Joseph de Copertino,
- au centre, la basilique sainte-Marie des Neiges,
- à droite, vitrail de la voûte de l'abside représentant saint Sébastien.

Prix : 10,50 €



466° émission

Saint Jean-Baptiste, saint patron de l'Ordre souverain de Malte

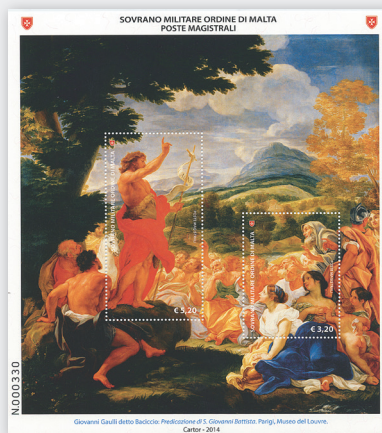
« La prédication de saint Jean-Baptiste »,

G. Gauli dit Baciccio, Musée du Louvre.

■ 2 timbres (format : 40 x 52 mm) de :
 - 0,70 € : l'assistance (détail).

- 2,60 € : saint Jean-Baptiste prêchant l'Évangile (détail).

Prix : 6,00 €



■ 1 feuillet (format : 161,5 x 177,5 mm)

reproduisant le tableau dans son intégrité et comprenant 2 timbres de :
 - 3,20 € : l'assistance (détail),
 - 5,20 € : saint Jean-Baptiste prêchant l'Évangile (détail).

Prix : 15,30 €



Le Siège de Malte - La grande défaite de Soliman le Magnifique Catherine Desportes

L'auteur raconte, avec beaucoup de précision et de vie, l'héroïque résistance des chevaliers courageusement soutenus par la population maltaise et la première défaite de Soliman qui assura à l'Ordre, jusqu'en 1798, sa souveraineté sur ce verrou de la Méditerranée. Ce récit est aussi un témoignage des ressources insoupçonnables de la volonté humaine dans les cas extrêmes. Éditions Perrin - 267 pages - Format : 14 x 22,5 cm

Prix : 21,00 €

PHILATÉLIE

LES TIMBRES ORDRE DE MALTE FRANCE



Réalisés par La Poste française, ces timbres d'une valeur d'affranchissement « Lettre prioritaire 20 g France » sont à validité permanente (format : 45 x 35 mm).

■ Carnet 2014 : 4 timbres avec la croix de Malte et 4 avec le drapeau de la Langue de Provence.

Prix : 12 €

Bon de commande à retourner avec votre règlement à :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal [][][][][]

Ville :

OHFOM DIFFUSION - 42, rue des Volontaires - 75015 Paris

Réf.	Désignation	Quantité	Prix unitaire TTC	Total TTC
PE463	La sculpture dans l'art (4 timbres)		12,30 €	
PE464	Les lieux de la foi (2 timbres unis)		10,50 €	
PE465	40° anniv. Ass. du Salvador (3 timbres unis)		7,00 €	
PE466	Saint Jean-Baptiste (2 timbres)		6,00 €	
PE466F	Saint Jean-Baptiste (feuillet)		15,30 €	
TPF7	Carnet de 8 timbres « 20 g prioritaire » 2014		12,00 €	
HOP155V2	Frais de traitement et d'expédition en courrier suivi			+ 3,00 €
TOTAL				=
SIEGE	Le siège de Malte		21,00 €	
HOP155V1	Frais de traitement et d'expédition en colissimo			6,00 €
TOTAL				=

Chèque joint à l'ordre de « OHFOM DIFFUSION »



ORDRE DE MALTE
FRANCE



INVENTER CHAQUE JOUR DE NOUVELLES FAÇONS D'AIDER

Pour adapter chaque jour nos missions aux besoins des plus démunis partout dans le monde, nous avons besoin de vous.

*Aidez-nous à redonner espoir
à ceux qui souffrent !*

N'OUBLIEZ PAS !

75 % de votre don peut être déductible si vous êtes imposable.

Pour faire votre don,
merci d'utiliser le coupon
et l'enveloppe joints
à cette revue.

EN DONNANT 62 €

(15,50 € APRÈS DÉDUCTION FISCALE)

vous offrez, par exemple, une nuitée sur
le Fleuron Saint Michel à une personne
en situation de grande précarité.

 www.ordredemaltefrance.org

 facebook.com/ordredemaltefrance

 twitter.com/Malte_France

Scannez ce code avec votre smartphone
pour faire un don en ligne depuis votre mobile.

Si votre smartphone ne dispose pas d'une application pour lire ce
code, téléchargez-la depuis votre mobile sur www.mobiletag.com

